

# actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

## Vernier, une commune formatrice

*En l'espace de cinq ans à peine, la commune de Vernier a doublé le nombre des apprentis, désormais appelés apprenants, en son sein. Son ambition est double: offrir une formation de haute qualité et accroître encore l'offre de places.*



Hugues, réalise son apprentissage de serrurier-constructeur au service communal des équipements

Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY  
M. Jean-Claude STEVAN  
Mme Annette GIRARDOT  
Mme Malory MEX  
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22  
Fax 022 306 06 21  
e-mail:  
culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier  
tél. 022 306 06 06  
Fax 022 303 06 60  
Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délaï rédactionnel : 5 février 07  
Parution : 28 février 07

Journal tiré à  
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier couché mat 115 gr.

# Sommaire



© Frank Mentha

## Vernier, commune formatrice

A l'heure actuelle, la commune compte huit apprenants, soit deux fois plus qu'il y a cinq ans.

P. 3 *Ci-contre, Marion, apprentie employée de commerce*



© Magali Girardin

## Conseil municipal

En ce mardi 19 décembre 2006, dernière session de l'année, l'ordre du jour est bien rempli.

P. 6



© LDD

## Fête de la musique

La quatrième édition verniolane est lancée. N'hésitez pas à vous inscrire pour y participer.

P. 10

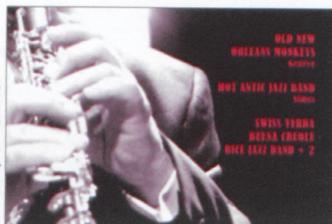


© LDD

## Petite enfance

Les pré-inscriptions dans les institutions de la petite enfance auront lieu le 17 mars prochain à la mairie.

P. 13



© Avalon, C. Tardivel

## New Orleans Jazz

Deux soirées de jazz 1920 les 22 et 23 février prochain à la salle des Fêtes du Lignon.

P. 28

# Vernier, une commune formatrice

**A** l'heure actuelle, Vernier compte huit apprenants : un mécanicien-auto, deux horticulteurs et une horticultrice, un constructeur métallique et trois employés de commerce. Ces apprentis sont pris en charge à la fois par le service du personnel, pour ce qui a trait à l'administratif, et par une personne encadrant et suivant les apprenants dans le service où ils évoluent.

Soucieuse d'augmenter encore l'offre, la commune envisage d'ouvrir une place d'«assistant en information

documentaire» au service des bibliothèques et une place de maçon. Diverses pistes sont également étudiées, notamment une concernant l'éventuelle création d'une place de cuisinier/cuisinière. Une chose est sûre : «En cinq ans, le nombre d'apprenants a doublé», résume Patrick Ruettimann, responsable de la gestion du personnel. Il y a ainsi trois apprentis employés de commerce au lieu d'un seul auparavant. Cela dénote une volonté clairement exprimée par nos autorités de faire de la commune une entreprise formatrice.

Cette volonté n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît à appliquer dans les faits. «La formation des apprenants s'est complexifiée», observe le responsable de service. D'une part, il faut suivre désormais une formation pour avoir le statut de formateur. Le cours de base dure quatre jours entiers, puis il faut encore suivre divers cours à options, le tout organisé par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). Enfin l'on obtient une «attestation fédérale» de formateurs et formatrices de jeunes en entreprise. Pas



Kevin, apprenant mécanicien-automobile devrait compléter sa formation par des stages dans des garages

étonnant que cela fasse malheureusement fuir les PME.

D'autre part, la formation des apprenants s'est elle-même complexifiée. La commune a le souci que chacun de ses apprenants soit formé de manière exhaustive en vue des examens. Pour ce faire, les apprentis de commerce changent de services tous les six mois en moyenne, avant d'achever leur formation en oeuvrant une année à

l'arcade emploi de Châtelaine, au sein du Service jeunesse, emploi et vie sociale dirigé par Katia Peccoud. Les apprentis horticulteurs font des stages au sein du service des espaces verts de la Ville de Genève, ainsi qu'à la Migros, au M-Parc, pour ce qui a trait à la vente. Pour le mécanicien auto, vu qu'il n'y a pas la possibilité de le former au niveau des matières électriques, son formateur recherche

pour cet apprenant une place dans des garages pour compléter sa formation.

«Nous avons des gens qui s'engagent vraiment pour former les apprenants, des gens qui ont la fibre de formateur. Il leur faut aussi se démener et avoir un réseau».

## Multiples catégories

L'apprentissage dure entre trois et quatre ans, selon la branche. Mais Vernier a aussi offert une place au Service jeunesse, emploi et vie sociale à une stagiaire suivant la filière maturité professionnelle (en provenance d'une école de commerce). A cette personne, il faut encore ajouter quatre jeunes en provenance de l'Ecole d'éducateurs et éducatrices du jeune enfant, lesquels effectuent un stage d'une année: deux à l'EVE Lignon, une au jardin d'enfants des Avanchets et la dernière au jardin d'enfants des Libellules. Il s'agit de jeunes gens ayant tous le statut d'apprenant, lequel leur permet de percevoir une rémunération.

Il existe encore deux catégories de jeunes :

- ceux qui effectuent un stage court (de trois jours en général) d'orientation professionnelle, proposés aux adolescents de 9ème année du cycle d'orientation. Cela se déroule par le biais de la cellule «Contact Entreprises» au sein de l'Office cantonal pour l'orientation, la formation professionnelle et continue;
- des stagiaires de tout âge sont envoyés par le Service jeunesse, emploi et vie sociale. Il s'agit de les aider à renouer ou de découvrir le monde du travail et ses contraintes. On ne peut parler ici d'une réelle formation.

Serge Guertchakoff



© Frank Mentha

Yann et Christelle sont apprenants horticulteurs au service des espaces verts



© Frank Mentha

Jessica, une des trois employées de commerce actuellement à la commune

## Le bilan du CV anonyme

Le 20 mars 2006, à l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme et les discriminations et à l'instigation du Bureau de l'intégration des étrangers, la commune de Vernier, conjointement avec la Migros et les SIG, a signé une charte contre les discriminations à l'embauche. Dans la foulée, la pratique du CV anonyme a été introduite pour une période test de trois mois, prolongée au sein de Vernier sur une durée de douze mois. «Pour la mise en place de ce concept, nous avons cherché à trouver une solution simple et qui soit gérable en tenant compte de notre organisation et des ressources à notre disposition, explique le responsable de la gestion du personnel. Nous avons créé un nouveau formulaire de demande d'emploi afin que les données personnelles de chaque

candidat(e) n'apparaissent pas aux yeux des «recruteurs» lors de la sélection des candidats pour le premier entretien.»

Dans la pratique, le recrutement par CV anonyme a été utilisé uniquement pour l'engagement de fonctionnaire lorsqu'il s'agissait d'une annonce externe. «Nous avons eu recours à ce processus huit fois depuis le début de l'année». Ainsi pour une place d'aide-mécanicien, cela a permis d'inviter à un entretien d'embauche certaines personnes âgées de plus de 50 ans. Un total de quelque 550 dossiers a ainsi été traité de manière anonyme. «A l'usage, nous avons constaté que cette technique alourdissait considérablement le traitement des dossiers et n'avait pas apporté de changements concrets dans les engagements effectués, puisque le processus de

recrutement en place à la commune de Vernier laisse difficilement place à une éventuelle discrimination», conclut Patrick Ruettimann. En effet, dans l'organisation communale, les dossiers sont vus tant par le service du personnel que par le ou la responsable de service. Dans certains cas, le chef d'équipe, le Secrétaire général et/ou le Conseiller administratif délégué ont également un regard sur les dossiers des candidats. Ce procédé «multi-recruteurs» est jugé comme suffisamment efficace contre d'éventuelles discriminations à l'embauche. Relevons toutefois que cette expérience aura eu le mérite de sensibiliser les responsables à cette problématique.

S.G.

Conseil municipal > séance du 19 décembre 2006

## Les élus tournent autour du pot

*Plus d'une demi-heure de débat aura été consacrée à l'achat, ou non, de couches-culottes biodégradables pour le Service de la petite enfance. De quoi détendre l'atmosphère et finir l'année dans la bonne humeur.*

Par principe et par définition, lors d'une séance du Conseil municipal, tous les thèmes peuvent être abordés, discutés et négociés. Pour autant, bien sûr, qu'ils soient déposés par l'un des élus et, évidemment, inscrits à l'ordre du jour. On appelle cela la démocratie. Mais du coup, il peut sembler que certains sujets annoncés peuvent paraître anodins, voire secondaires.

En ce mardi 19 décembre 2006, dernière session de l'année, l'ordre du jour est bien rempli. Surtout en ce qui concerne les projets de délibération du Conseil administratif, d'une part, et les motions déposées par les élus d'autre part. Pas moins de treize délibérations et six projets de motions seront notamment évoqués ce soir!

Toutefois, avant d'entamer les débats et Escalade oblige, une marmite est brisée après que les élus aient entonné l'hymne de Genève, le «Cé qué l'aino», chaque participant ayant au préalable reçu le texte de la chanson. De quoi débiter les «hostilités» dans la joie et la bonne humeur.



### 500 kg de déchets

Cela étant, parmi les motions, l'une d'entre elles, a priori, fait beaucoup sourire la majorité des conseillers municipaux. Il s'agit, en effet, de la motion M 369-06.12 intitulée «Pour des couches-culottes biodégradables».

Déposée par le parti socialiste, celle-ci vise à encourager l'exécutif verniolan à acheter dorénavant, pour les services de la petite enfance, des couches non polluantes. Au niveau de l'argumentation des signataires, ceux-ci ont fait le constat suivant: «Les couches pour bébés représentent une part importante des quantités de déchets jetés chaque jour par les Suisses. Sachant qu'un nouveau-né produit dans les trente premiers mois de sa vie quelque 500 kilos de déchets en couches-culottes jetables, avec près de 73'000 naissances en 2005, cela représente 36'450 tonnes de déchets.»

A l'échelle de la commune de Vernier, au niveau du service de la petite enfance, ce sont environ 20'000 couches qui sont utilisées chaque année. Evidemment, le traitement de ces déchets à un coût puisque la seule manière de s'en débarrasser est de les incinérer. «Or aujourd'hui, expliquent les signataires de la motion, il existe sur le mar-

ché des produits biodégradables en cellulose, d'origine suédoise, vendus au même prix que les polluantes.» La problématique posée, l'heure du débat est arrivée.

### Plaisanteries discutables

Nous passerons ici sur les remarques tendancieuses de certains députés, s'amusant à tenter de glisser quelque plaisanterie de plus ou moins mauvais goût. Certaines questions sont toutefois pertinentes. Car s'il serait, du coup, possible de faire un effort écologique, il ne faut pas oublier que les couches, avant d'être jetées, doivent être triées... Comment faire? Pour Thierry Apothéloz, le maire, il suffira simplement de les jeter dans des poubelles compost prévues à cet effet. Un député UDC estime qu'il serait plus simple de revenir à des

méthodes plus anciennes et de langer les nouveaux-nés. «Même s'il est vrai, reconnaît-il, que passer le tout dans des machines à laver aurait aussi un coût.»

Une autre question d'un élu radical est de savoir si le contenu des couches-culottes est également biodégradable... Ce qui provoque l'ire d'un élu vert. Ainsi qu'un éclat de rire général. Les matières fécales étant de toute manière biodégradables.

Au final, les élus, dans leur grande majorité, acceptent cette motion qui sera finalement libellée ainsi: «Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à acheter, lors des renouvellements des stocks pour le service de la petite enfance, des couches-culottes en matière biodégradable à 100% à condition qu'elles soient compostables.»

Didier Tischler

## Les sportifs d'élite mieux soutenus

La délibération municipale concernant le sport d'élite (DM 338-06.10), déposée il y a quelques mois par les démocrates-chrétiens, est revenue ce soir sur la table. La commission des sports et celle des règlements rendent leur rapport. A l'unanimité, les conseillers municipaux acceptent la modification du règlement sur l'octroi des subventions aux sociétés sportives. Ce changement offrira aux autorités communales une base légale lui permettant une aide ciblée et subsidiaire du sport d'élite.

Concrètement, toutefois, peu de personnes ou de clubs devraient en profiter. En effet, pour pouvoir bénéficier de ce soutien, le sportif ou le club doit remplir un certain nombre de conditions précises. Tout d'abord, il convient, évidemment, d'être domicilié sur la commune, d'y avoir son siège

social ou d'y exercer son activité. De plus, comme dit précédemment, les concernés doivent pouvoir prouver qu'ils font partie de l'élite de leur sport. Il semblerait, selon les initiateurs de la délibération, que seule une demi-douzaine de personnes ou de sociétés soient directement concernées. Les clubs ou sportifs intéressés ont jusqu'au 31 mai 2007 pour déposer leur demande auprès des autorités communales. Leurs dossiers seront ensuite étudiés de très près.

Mais au-delà des choix objectifs et réfléchis que fera l'exécutif verniolan, cette action de soutien envers les meilleurs dans leur discipline vise à créer une émulation auprès des plus jeunes en souhaitant susciter des vocations. De plus, elle ne remet pas en cause les soutiens habituels.

D.T.

## Municipal en bref

■ L'écologiste Nicolas Roll a démissionné de son poste de conseiller municipal. Raison invoquée: un surcroît d'activités professionnelles qui l'empêche de mener à terme son mandat d'élu.

■ Le CM a voté à l'unanimité un crédit de CHF 860'000.— pour aménager le chemin des Coudriers.

■ L'évaluation de l'activité de l'Observatoire verniolan du développement (OVDD) a été envoyée en commission des règlements.

■ Le sergent Pascal Brunnschweiler a été nommé lieutenant chez les sapeurs-pompiers.

■ La demande de crédit de CHF 162'000.— destiné à la rénovation des vitrages du bassin des Avanchets sera étudiée en commission des bâtiments.

■ Le CM a envoyé en commission du génie civil le vote d'un crédit de Fr. 462'000.— destiné à l'aménagement d'arrêts de tram sur la ligne Cornavin – Cern.

■ Une motion des Radicaux visait à créer le métier d'ouvrier polyvalent. Elle a été envoyée en commission sociale.

■ Le CM a accepté à la majorité la motion M 356 – 06.12 qui invite le conseil administratif à intervenir auprès du Conseil d'Etat genevois, afin de connaître ses intentions exactes dans le domaine de la réorganisation de l'école primaire.

D.T.

### Rectificatif

L'augmentation des jetons de présence des conseillers municipaux de CHF 100.- à CHF 150.- que nous avons mentionné dans notre édition de décembre n'est valable que pour les séances plénières et ne concerne pas les séances de commissions qui sont rémunérées selon un tarif horaire de CHF 60.-.



## Prochaine séance du Conseil municipal

Le 6 mars 2007 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)



© Magali Girardin

## Zoom sur...

### Guy Verdan

Conseiller municipal, membre du parti radical

Propos recueillis par S.G.

#### Quelle est votre passion ou hobby ?

« Les amis, la famille, les sports en général et plus particulièrement le judo, la chasse, la pêche et le football, de même que la peinture impressionniste, parmi laquelle celle de Bonnard. »

#### Quel est votre plat préféré ?

« Sans hésitation la fondue entre amis, surtout au retour d'un court ou long voyage à l'étranger. Rien de tel pour se retrouver chez soi. »

#### Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Le Servette de Jacky Fatton et les bêtises avec mon frangin. »

#### Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Qu'une fée me donne une baguette magique pour effacer la dette communale, me permette d'investir dans des projets valorisant notre commune et ses habitants et qu'il y ait à boire, rire et manger pour tout le monde. »

#### Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Gamin des années 60, un chanteur guide toujours mes pensées musicales, Johnny Hallyday, que j'ai vu plus de 50 fois en concert. »

#### Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Ma p'tite mère pour tout l'amour qu'elle me donne et qu'elle donne aux autres. »

## Conseil administratif > communications

### Sécurité

Le Conseil d'Etat informe par écrit de l'évolution du dossier relatif aux chiens. La commune est sollicitée pour fixer le ou les parcs dans lesquels tous les chiens seraient interdits. Sachant que la présence de ces derniers est de fait proscrite sur l'ensemble des places de jeux et ne voulant pas interdire l'accès des chiens à l'ensemble des espaces verts de la commune, le Conseil administratif décide que seul le parc de l'Etang – où se trouvent

les animaux en liberté de l'Etang des Tritons – doit être concerné par cette mesure.

### Aide et prestations sociales

Thierry Apothéloz informe le Conseil administratif du lancement de l'opération «Autour d'une table» destinée à permettre aux aînés de la commune de manger ensemble au restaurant, sous la conduite de la FSASD et du réseau des bénévoles de la commune.

### Projet d'agglomération franco-valdo genevois

Le Conseil administratif a reçu un accusé de réception relatif à sa demande d'intégrer dans le projet l'étude d'une bretelle autoroutière supplémentaire permettant de relier la zone industrielle du Bois de Bay (ZIBAY) à l'autoroute, avant l'entrée sud du tunnel de Vernier.

### Contrat de quartier

Les SIG vont verser une subvention de CHF 5'000.-- pour le projet patinoire.

### Petite enfance

Le Conseil administratif a accepté la refonte complète du règlement des institutions de la petite enfance, qui regroupe désormais tant les dispositions du précédent règlement que les principes décrits dans l'ancienne « politique tarifaire de la petite enfance » en vigueur jusque là. En outre, le règlement sera adapté pour traiter des cas de collaboration avec des partenaires privés, comme ce sera le cas avec la crèche SIG-Vernier. Le nouveau règlement et ses annexes entreront en vigueur le 1er janvier 2007.



Les chiens, désormais interdits dans le parc de l'Etang, ne côtoieront plus les autres animaux

# Fête de la musique

## les 23 et 24 juin 2007

Pour la quatrième année consécutive, la Commune de Vernier organise la Fête de la musique dans ses différents quartiers.

Cette fête donnera l'occasion à tout un chacun de faire partager ses talents musicaux.

Si vous êtes musicien amateur, étudiant, professionnel,  
Si vous faites partie d'un groupe, d'un chœur, d'une fanfare ou de tout autre ensemble, classique, musique du monde, rock, jazz, électro, hip-hop, etc.

**Inscrivez-vous pour participer à cet événement.**

Renseignements : Association Vernier sur Rock, tél. 022 341 41 63  
Service de la culture et de l'information, tél. 022 306 07 80

Renvoyez le bulletin de participation ci-dessous **jusqu'au 12 mars 2007**, à :  
Association Vernier sur Rock - Chemin du Bois-des-Frères 51A - 1219 Le Lignon  
ou par fax au 022 341 41 19



### Demande de participation à la Fête de la musique 2007 à Vernier

Style de musique : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Si formation

Nom de la formation : .....

Nombre de personnes : .....

# Action Impôts 2007

*Le service de l'action sociale et des solidarités de la commune met à nouveau à votre disposition trois permanences pour le remplissage des déclarations, en collaboration avec les Centres d'action sociale et de santé (CASS).*

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

**Une participation financière de CHF 20.- est demandée.**

Les trois permanences sont :

- Centre social du Lignon  
av. du Lignon 78 - 1219 Le Lignon  
Tél : 022 420 35 00
- Centre social de Châtelaine  
ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine  
Tél : 022 420 34 00.
- Centre social des Avanchets  
Rue du Grand-Bay 18  
1220 Les Avanchets  
Tél. 022 420 35 50

**Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2006 ainsi que de votre déclaration. L'action débutera le 19 février 2007.**

## Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excède pas :

- CHF 40'000.- personne seule
- CHF 50'000.- couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 6'500.- par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

- CHF 20'000.- personne seule
- CHF 35'000.- couple/famille

**Les contribuables qui dépassent ce cadre de l'action impôts et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.**

**Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous la copie de la déclaration 2005 remplie.**

Nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents, concernant l'année 2006, à amener selon votre situation personnelle :

## 1. AVS - AI - OCPA

- attestation rente AVS-AI de l'année
- attestation OCPA
- attestation retraite éventuelle du 2<sup>ème</sup> pilier (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires
- cotisations payées à l'assurance maladie
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte

des intérêts versés

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie

## 2. SALARIES

- attestation salaire 2006
- attestation chômage, indemnités PCM (2006)
- attestation indemnités pertes de gains
- attestation allocation logement, allocations familiales et pension alimentaire reçue
- attestation aide financière de l'Hospice Général
- carnet d'épargne, comptes bancaires
- cotisations payées à l'assurance maladie
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes; certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés
- pension alimentaire versée pour personne à charge
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.-)

**N.B.** Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

# C'est à lire près de chez vous

Les bibliothécaires vous proposent quelques lectures d'hiver-ses :

**Moins trente degrés** : thriller de Donald Harstad



-30°, c'est la température qu'il fait dans une petite ville de l'Iowa. Le Shérif Carl Housman y trouve deux cadavres gelés dans une cabane abandonnée lors d'une banale enquête sur une série de cambriolages. L'originalité de ce roman tient au fait qu'il décrit le travail de la police américaine et ses techniques d'investigation de manière presque documentaire, par le découpage des chapitres heure après heure.

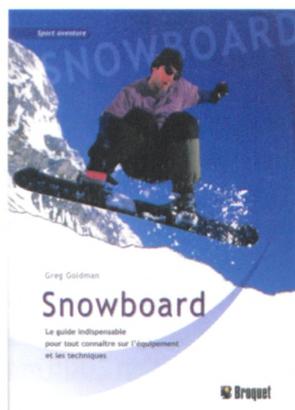
## White risk



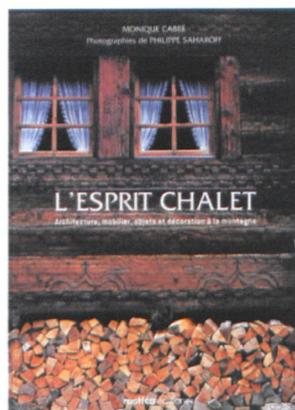
CD-Rom qui vous explique tout sur les avalanches : degrés de danger,

types d'avalanches et accidents. Avec de nombreux exercices.

**Le Snowboard** de Greg Goldman  
Le guide indispensable pour tout connaître sur l'équipement, les techniques et les meilleurs endroits dans le monde pour surfer.



**L'Esprit chalet** de Monique Cabré; photogr. de Philippe Saharoff



Superbe livre qui nous convie à une promenade à travers l'architecture de la montagne, son mobilier et ses objets du quotidien.

## Les prochaines «Heures du conte»

**Bibliothèque des Avanchets à 14h**  
**Bibliothèque de Châtelaine à 16h**  
avec Florence Henry  
les mercredis 21 février et 7 mars 2007

**Bibliothèque de Vernier à 10h**  
avec Claude Fissé  
les mercredis 7 et 21 février et 7 mars 2007

Dès 6 ans - GRATUIT

## Horaires d'ouverture

### Avanchet

Lundi : 15h45 - 19h45  
Mardi : 14h00 - 18h00  
Mercredi : 14h00 - 18h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 10h00 - 12h00

### Châtelaine

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi : 14h00 - 18h00  
Mercredi : 09h00 - 12h00  
14h00 - 18h00  
Jeudi : 16h00 - 20h00

### Vernier

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi : 16h00 - 20h00  
Mercredi : 09h00 - 12h00  
Jeudi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 10h00 - 12h00

## Ouverture pendant les vacances scolaires de février

Avanchet : lundi 12 février de 15h45 à 19h45  
Vernier : mardi 13 février de 16h à 20h  
Châtelaine : jeudi 15 février de 16h à 20h

# Pré-inscription dans les institutions de la petite enfance

La journée de pré-inscription pour toutes les institutions de la petite enfance de la commune de Vernier aura lieu le :

samedi 17 mars 2007  
de 9h00 à 14h00  
à la Mairie de Vernier  
rue du village 9

Durant cette journée, les parents devront se présenter avec une attestation de leur employeur (des deux parents si les deux travaillent).



Il est à préciser que cette journée de pré-inscription s'adresse aux parents dont les enfants n'ont pas encore de place dans une de nos institutions et qui ne sont pas sur une de nos listes d'attente.

Les parents qui obtiennent une place de garde recevront la confirmation de leur inscription d'ici au 30 juin 2007. Nous ne pouvons malheureusement

pas garantir une place à chacun et les parents le souhaitant pourront figurer sur une de nos listes d'attente.

Les priorités sont accordées de la façon suivante :

- Habitant et travaillant sur la commune
- Habitant sur la commune
- Travaillant sur la commune

Les crèches et les espaces de vie enfantine (EVE) sont des institutions à ouverture élargie (toute la journée), accueillants des enfants de la fin du

congé maternité à 5 ans, dont les deux parents travaillent :

- l'espace de vie enfantine du Lignon
- l'espace de vie enfantine de SIG-Vernier
- la crèche des Avanchets

Les jardins d'enfants sont des institutions à ouverture restreinte (demi-journée), permettant la socialisation de l'enfant (de 2 à 5 ans) avant la scolarité obligatoire :

- le jardin d'enfants des Avanchets
- le jardin d'enfants de Vernier
- le jardin d'enfants de Bourquin (Châtelaine)

■ **Pour toutes informations complémentaires, nous vous prions de consulter notre site internet ou de nous contacter au 022/306.06.80**

e-mail : [mairie@vernier.ch](mailto:mairie@vernier.ch)  
Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

## Récupération

**Déchets encombrants** : 6 février

**Déchets métalliques** : 8 février

**Déchets valorisés**, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés : PET lundi, mercredi, vendredi / PAPIER lundi, mercredi, vendredi / VERRE jeudi / ORGANIQUES mardi

■ **Renseignements** : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

## Cartes CFF

Désormais, la commune dispose de 10 carnets de cartes journalières CFF qu'elle propose à la vente.

Ces cartes sont pré-datées et donnent droit au libre parcours sur tout le réseau CFF (et sociétés assimilées) pendant la journée inscrite. Elles sont vendues au prix de CHF 35.- au poste de sécurité municipale, rue du Village 38.

**Information et réservation** : 022 306 06 55

# Téléthon 2006 : un succès

Le service des Sports, l'Etoile Sportive Féminine de Vernier et le Club Subaquatique Vernier ont préparé pour la quatrième fois diverses activités, afin de récolter de l'argent lors de la journée Téléthon, le 9 décembre 2006.

Les activités aquatiques suivantes ont eu lieu entre 9h30 et 17h30 :

- baptêmes de plongée organisés par le Club Subaquatique de Vernier et HandiPlongée
- aquagym
- natation
- vente de peluches

Le Minigolf était également ouvert et quelques personnes ont utilisé son parcours.



Les divers stand ont proposé des pâtisseries préparées par les membres de l'Etoile Sportive Féminine de Vernier ainsi que des saucisses et brochettes grillées.

Toutes ces animations et activités ont rencontré du succès.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes et sponsors qui ont participé bénévolement à ce Téléthon 2006. Grâce à eux tous, un montant de CHF 6642.60 sera versé prochainement au Téléthon Genève.

Merci !



## Noces d'or et de diamant

**Nos Autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2007 en les conviant à une réception qui aura lieu le 19 novembre.**

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?  
Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture et de l'information, Case postale 520, 1214 Vernier d'ici au 5 octobre 2007. Pour tous renseignements : tél. 022 306 07 80

Nom : .....

Prénom de Monsieur : ..... Prénom de Madame : .....

Adresse : .....

..... tél. : .....

Mariés le ..... à la mairie de .....

# La piscine du Lignon a accueilli la compétition suisse Halliwick

La compétition nationale Halliwick 2006 a été organisée conjointement par l'Association Suisse Halliwick et Handisport Genève le samedi 25 novembre 2006. Cette compétition a fait partie des manifestations sportives organisées à l'occasion du 50ème anniversaire de Handisport Genève. Elle a également permis de sélectionner une délégation de nageurs qui représenteront la Suisse lors d'une compétition internationale au Danemark en septembre 2007.

Le comité d'organisation a pu compter sur le soutien d'un peu plus de 50 bénévoles, ainsi que de quelques entreprises, et tous ont contribué au succès de cette manifestation.

Cette compétition de natation pour personnes handicapées se déroule selon le principe des départs différés: les nageurs s'inscrivent en annonçant leur temps et, lors de la course, chaque nageur part à un moment différent pour que tous arrivent en même temps. Les nageurs peuvent améliorer leur temps annoncé de 7% et sont disqualifiés s'ils dépassent cette marge. Cette manière de procéder garantit un suspense jusqu'à la fin d'une course, même si les nageurs ont des handicaps très différents.

La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, depuis l'arrivée des premières équipes vers 8h jusqu'au départ des derniers bénévoles à la fin des nettoyages. De nombreuses familles sont venues à la piscine ce samedi, ayant oublié qu'elle était fermée, et quelques-unes sont restées sur les gradins pour assister à la compétition. Le public était admiratif face à la volonté affichée par les



compétiteurs et a pu goûter au suspense créé par l'incertitude qui pèse sur l'issue de chaque course: tel nageur va-t-il pouvoir rattraper ceux qui sont partis avant lui? Saura-t-il garder son avance jusqu'au bout? Va-t-il être disqualifié parce qu'il va trop vite?

Cet aspect de la compétition ne peut pas être négligé dans la préparation des sportifs, car ils doivent absolument annoncer leurs performances réelles lors de leur inscription. Si le temps annoncé est trop long, ils vont nager « trop vite » lors de la course et se verront disqualifiés. Si le temps annoncé est trop court, ils se verront dans l'impossibilité physique de rattraper ceux qui sont partis avant eux... Rien ne remplace un entraînement régulier sur le long terme !

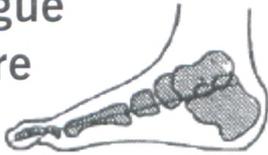
La compétition a réuni 62 nageurs, ainsi que leurs accompagnants. Les organisateurs ont pu respecter l'ho-

raire annoncé, grâce à l'aide des nombreuses personnes bénévoles et aussi grâce à l'énergie déployée par Ingrid qui a su encourager et motiver tous les participants depuis le début des compétitions à 9h30 jusqu'à la fin des courses à 16h00. Encore une fois bravo pour cette performance sans faille au micro !

La cérémonie de remise des médailles a clôturé la compétition. Celle-ci s'est déroulée en présence de Mme Nelly Buntschu, conseillère administrative de la commune de Vernier, de Mme Françoise Rey, présidente de l'Association Suisse Halliwick et de M. Daniel Cachin, président de Handisport Genève.

Le comité d'organisation remercie encore vivement la commune de Vernier pour son soutien ainsi que le personnel du Service des Sports de Vernier.

## Podologue Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots  
1214 Vernier  
022 341 01 00  
Parking Carrefour

Soins pédicuraux  
Semelles orthopédiques  
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

# RRV

 RAIL ROUTE VOYAGES SA

*Demandez le programme de  
nos prochaines excursions en autocar*

26 février  
20 avril

Carnaval de Bâle  
Marché d'Ivrea

175, route du Mandement  
tél. 022/753.12.66  
[rrv@bluewin.ch](mailto:rrv@bluewin.ch)

1242 SATIGNY  
fax 022/753.12.84  
[www.rail-route-voyages.ch](http://www.rail-route-voyages.ch)

## MARTIN Antonio

Technicien en  
électroménager



**Vente & dépannage  
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92  
Natel 079 / 638 73 41

## Plutôt que des somnifères, prenez nos fenêtres antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur  
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:

**Robert Vuillaume SA**  
Menuiserie - Charpente  
Route de Montfleury 13  
1214 Vernier  
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

**25 ANS**

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier  
Atelier :  
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

## PARUTIONS ACTUALITES VERNIER 2007

	Distribution	Remise des documents
Mars	28 février	05 février
Avril	11 avril	19 mars
Mai	9 mai	16 avril
Juin	6 juin	14 mai
Juillet	11 juillet	18 juin
Août	16 août	17 juillet
Septembre	19 septembre	27 août
Octobre	17 octobre	24 septembre
Novembre	21 novembre	29 octobre
Décembre	19 décembre	26 novembre

## Ecole BER Genève

Classes du CYCLE et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'été

Examens de Fribourg

Français pour étrangers

Secrétariat *médical*

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

## NOS TARIFS PUBLICITAIRES

1/12	page	CHF	110.-
2/12	page	CHF	220.-
1/4	page	CHF	300.-
1/4	page 3ème de couverture	CHF	330.-
1/3	page	CHF	400.-
1/2	page	CHF	560.-
1/2	page 3ème de couverture	CHF	600.-
1	page	CHF	1000.-
1	page 3ème de couverture	CHF	1200.-

# Un repas de Noël qui sort de l'ordinaire aux restaurants scolaires

Comme chaque année, l'équipe des restaurants scolaires a organisé un Noël convivial. Cette journée s'est déroulée pour tous les sites le mardi 21 décembre 2006. Dans une ambiance décontractée, un excellent buffet a été proposé aux enfants dont voici le menu :

Salades panachées de saison  
Salade d'endives au bleu et mandarine  
Cocktail de crevettes à l'avocat  
Terrine de légumes

Rôti de dinde et sa sauce aux marrons  
Gratin de pommes de terre et cardons  
Bouquet de brocoli

La Bûche de Noël  
(Vanille-mandarine)

De plus, grâce aux bénévoles réalisés lors des promotions 2006, les restaurants scolaires des Ranches et de Vernier-Place ont pu proposer aux enfants une sortie ludique en lieu et place de la traditionnelle fête. Le 19 décembre dernier, les enfants



ont effectué une sortie d'environ une heure en vieux tram dans la ville de Genève. Le président de l'Association Genevoise du Musée du Tramway (AGMT) leur a donné une brève explication de l'histoire des trams sur Genève et principalement sur celui qu'ils utilisaient, qui reliait en 1901 Vernier à Veyrier.

A l'arrêt de Plainpalais, le Père Noël, les bras chargés de cornets de friandises, est venu faire une visite aux enfants, qui ont fini le parcours en entonnant des chants de Noël. Cette sortie extraordinaire a permis à chacun de passer un moment des plus agréables et féériques avant les fêtes de fin d'année



■ Pour plus d'informations sur l'organisation des restaurants scolaires de la commune, vous pouvez consulter notre site internet.

e-mail : [mairie@vernier.ch](mailto:mairie@vernier.ch)  
Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)



# Programme libéral pour la législature 2007-2011

## La qualité de la vie des Verniolanes et des Verniolans

Pour les libéraux la QUALITE DE LA VIE se décline ainsi :

### FAVORISER UN ENVIRONNEMENT AGREABLE ET SECURISANT

en maintenant les espaces verts, les jardins familiaux, les zones villas et la construction d'immeubles à hauteur raisonnable

### MENER UNE POLITIQUE SOCIALE

en assurant une répartition adéquate des ressources

### ENCOURAGER L'ACCES A LA CULTURE POUR CHACUN

en soutenant les différentes manifestations culturelles, musicales et théâtrales

### PROMOUVOIR ET SOUTENIR LE SPORT POUR TOUS

en favorisant les activités des différents clubs sportifs de la commune

### GERER SAINEMENT LES FINANCES COMMUNALES

Car seules des finances saines permettent de pratiquer une politique dynamique dans les domaines social, culturel et sportif

RENFORCEZ UNE EQUIPE QUI DEFEND VOS INTERETS DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT, DU SOCIAL, DE LA SECURITE, DU SPORT ET DES FINANCES ET VOTEZ POUR

### LES CANDIDATS LIBERAUX

#### AIRE, LE LIGNON, LES LIBELLULES

Aïssa Daroui, Michel Henchoz, Eugène Küffer

#### LES AVANCHETS, COINTRIN

Laurence Barchietto, Gilles-Olivier Bron

#### CHATELAINE, BALEXERT

Janine Cherix, Monique Mattenberger, conseillères municipales  
Rémi Jequier, conseiller municipal,  
Jean-Maurice Reverchon,  
Jean-Michel Vuille

#### VERNIER VILLAGE

André Faggioni, Frank Juliano, Guy Pannatier,  
Pierre Ronget, conseiller municipal,  
Georges Zufferey, conseiller administratif.

LE PARTI LIBÉRAL PRECONISE UNE SOCIÉTÉ DE LIBERTÉ, DE RESPONSABILITÉ, DE SOLIDARITÉ ET DE RESPECT.

LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT



Association de Vernier - Case postale 721 - 1214 Vernier

## Vive 2007

# Une année riche en évènements

En 2006, vos messages de soutien nous ont galvanisés.

Merci à celles et ceux qui ont témoigné leurs intérêts pour le travail accompli, il est vrai trop souvent dans l'ombre faute d'une couverture médiatique adéquate.

2007 sera tout aussi captivante et riche en événements politiques.

Non seulement l'adoption du plan directeur fixera les grandes options de l'aménagement futur de Vernier, mais également les élections du Conseil municipal en mars, puis du Conseil administratif en avril, redessineront le visage politique de notre commune.

Ces élections seront indécises en raison des remous que notre canton, nos

institutions et certains groupements politiques connaissent.

Soyez certain que le PDC sera présent avec force conviction pour porter les valeurs que nous défendons et faire entendre la voix de Vernier dans le concert cantonal.

Nous sommes fiers d'appartenir à cette commune et engagerons à nouveau toute notre énergie pour qu'elle soit non seulement préservée, mais surtout respectée et mise en valeur.

Votre soutien et celui de vos proches nous seront essentiels.

Rencontrez-nous sur notre site [www.pdc-vernier.ch](http://www.pdc-vernier.ch)

Le Comité de l'association PDC de Vernier et les Conseillers municipaux

démocrates-chrétiens de Vernier vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2007.

Pierre Terry  
Conseiller municipal  
[pierre.terry@vernier.ch](mailto:pierre.terry@vernier.ch)

Yves Magnin  
Conseiller municipal  
[magnin@etude2rotisserie.ch](mailto:magnin@etude2rotisserie.ch)

Jean-Pierre Zanatta  
Conseiller municipal  
[jean-pierre.zanatta@vernier.ch](mailto:jean-pierre.zanatta@vernier.ch)

# PRD

## Les Radicaux.

# Une législature bien remplie

Durant la législature 2003-2007, nous avons œuvré à des dossiers qui nous tenaient à cœur et importants pour notre commune, ceci souvent de concert avec l'Entente et même, parfois, avec l'ensemble du conseil. Une revue de notre travail en commissions:

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE:

Nous avons participé très activement à la réforme du plan directeur communale qui définira pour les 10 à 15 prochaines années l'image de notre commune. Nous pouvons prendre à notre compte l'idée d'une nouvelle bretelle autoroutière coté Peney pour les ZI et ainsi décharger la circulation sur les routes du Nant d'Avril et de Vernier. Nous avons demandé et obtenu qu'un bureau spécialisé en acoustique établisse une analyse des nuisances aéroportuaires. La volonté RADICAL est de maintenir des zones résidentielles, malgré la pression systématique du canton qui visait une modification du régime des zones soumises aux nuisances de l'AIG.

Nous resterons donc très attentif en matière de déclassement à l'avenir. En résumé, nous pouvons nous prévaloir d'avoir été le parti qui a su instaurer un consensus au sein de la commission afin que le projet de Plan Directeur communal puisse être réalisé et présenté à la population

**BÂTIMENTS:** Notre parti assure la présidence de cette commission. Nous avons défendu la poursuite du travail sur la suppression des barrières architecturales pour les handicapés. Nous avons suivis Les demandes de crédit, souvent présentées dans l'urgence, pour de nombreux travaux d'entretien des bâtiments communaux. Nous sommes convaincus que l'entre-

tien du patrimoine communal doit encore être renforcé. Nous avons lancé l'acquisition de la ferme du Lignon pour répondre aux besoins futurs de locaux dans le quartier.

### GÉNIE CIVIL ET DE L'ÉQUIPEMENT:

Nous avons plébiscité les travaux de réfection de la route de Vernier à l'entrée du village. Malgré un montant des travaux élevé, ceux-ci sont obligatoires pour l'assainissement du réseau des canalisations. Ces aménagements prennent en compte la sécurité des écoles et des habitants et permettent une modération du trafic en limitant la surcharge de circulation due au transit.

**SOCIAL:** Durant cette législature, nous nous sommes efforcés de soutenir les plus démunis tout en évitant la technique du soupoudrage des prestations financières. Nous avons voulu savoir à quel rythme celles-ci étaient accordées, en se mettant en concordance avec les services sociaux cantonaux. Nous ne voulons pas de tourisme social mais un meilleur ciblage des personnes qui ont besoin de l'appui de notre commune. La petite enfance a été une de nos préoccupations constantes. Nous avons toujours privilégié les solutions alternatives avec les entreprises et les familles de jour pour améliorer les capacités d'accueil, notamment au niveau des crèches. Celle, commune avec les SIG (106 places), qui vient d'être acceptée est un exemple de notre action politique.

**CULTURE:** Nous soutenons fortement les activités culturelles communales et avons même demandé que le théâtre en plein air ait lieu chaque année au lieu d'une année sur deux. Nous sommes fiers de l'agenda culturel de notre commune.

**SÉCURITÉ:** Les radicaux soutiennent vivement la mise en place de mesures de sécurité telles que la création de zones 30 ou la surveillance accrue des places stratégiques de la commune ainsi que des bâtiments publics.

Nous plébiscitons une plus forte implantation des ASM dans le domaine communal et espérons fortement voir, rapidement, augmenter leur nombre, et leurs moyens d'action.

Nous voulons une offre accrue de places de stationnement afin de faire face aux diverses zones bleues mises en place en ville de Genève et au phénomène de stationnement sauvage en périphérie qui leur est lié. Nous soutenons activement les transports communaux et cherchons à développer quelques lignes encore mal, voire insuffisamment, desservies.

**SPORT:** Les Radicaux ont soutenu les associations sportives, suivi le développement et la modernisation des installations communales existantes. Nous avons également soutenu le projet d'une salle omnisports polyvalente à Vernier village.

**FINANCES:** Les Radicaux ont déposé lors du dernier conseil municipal une délibération pour la planification d'un montant d'entretien proportionnel à la richesse de notre patrimoine et pour éviter ainsi qu'il s'appauvrisse, comme c'est, hélas, le cas aujourd'hui.

Nous avons également été très attentifs à l'évolution des différents budgets qui nous ont été présentés en veillant à assurer le futur économique et social de notre commune

Nous avons, souvent, été, les seuls initiateurs d'options économiques sur moult projets.



## Promotion économique : Vernier au tournant?

Il est fort regrettable que, lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2006, la droite ait refusé l'excellente proposition du Parti Socialiste de créer à Vernier un poste de fonctionnaire chargé-e de la Promotion économique. À croire que, pour L'Entente et l'UDC, le terme d'« économie » se résume uniquement à l'option: « dépenser moins ». Pourtant, **si un poste de chargé de mission peut s'avérer « rentable » c'est bien celui attribué à la promotion économique !**

Une véritable **politique économique** n'a malheureusement jamais été menée par le Conseil Municipal de Vernier. Au cours des deux dernières législatures, notamment, le problème de la valorisation des zones industrielles appartenant à la Commune n'a été abordé qu'une seule fois. Le territoire de la commune de Vernier comporte plusieurs zones industrielles éparses. L'implantation des entreprises s'est faite cependant, et se fait encore, au coup par coup, sans aucune planification. Notre territoire industriel est de ce fait manifestement mal utilisé. Dans la zone du chemin de l'Etang, par exemple, **plusieurs hectares de terrain industriel très bien situé et extrêmement accessible** sont couverts de voitures d'occasion. Densité d'emploi : 2 à 3 postes de travail par hectare. Un scandaleux gaspillage ! Sur les mêmes sites, plusieurs centaines, voire milliers d'emplois pourraient être créés!

**Les Verts sont fermement décidés à axer prioritairement leurs options de la prochaine législature sur ce problème criant de la promotion économique. Celle-ci doit être créatrice d'emplois à forte valeur ajoutée dans le respect du développement durable.** L'exemple du Centre Commercial des Avanchets le démontre : la vie économique, dans notre commune, est en perpétuel changement et doit être suivie de plus près par nos autorités. Le fonctionnaire chargé de l'Economie dans l'administration communale devrait impérativement établir un audit et le rapporter à une commission « Economie » qui serait créée pour étudier plus précisément les réaffectations souhaitées.

Chaque nouvelle entreprise installée dans notre commune rapporte des entrées fiscales, comme personne morale. De plus, si certains de ses cadres et/ou employés sont domiciliés sur la commune, ils paient également des impôts non négligeables comme personnes physiques. A moyen terme, une politique économique intelligente pourrait donc nous apporter des rentrées fiscales plus importantes, sans qu'il soit nécessaire d'accorder de grands cadeaux fiscaux aux entreprises. **Une politique économique bien menée pourrait, par ses changements d'affectation du territoire, changer le visage de la commune aussi bien au niveau socio-économique qu'environne-**

**mental. Les Verts** sont persuadés que pour réussir un développement durable,

**Economie et Ecologie sont indissociables.**

Notre groupe, composé de femmes et d'hommes décidé-e-s et solidaires, oeuvrera fermement pour que, dans le domaine économique aussi, les choses bougent !

**Nos candidates et candidats pour la prochaine législature sont:**

1. Yvan ROCHAT;
2. Otto CADUFF;
3. Olivier BERTHOUD;
4. Leyla AHMARI;
5. Jean-Bernard BILLETTER;
6. Maja LUSCHER.

Contacts:

- Alain Gaumann, Co-président  
agaumann@capp.ch  
Tél. 022 796 38 87
- Nicolas Roll, Co-président  
nroll@bluewin.ch  
Tél. 022 797 35 21
- Otto Caduff, Conseiller municipal  
ocaduff@bluewin.ch  
Tél. 022 796 46 58
- Andrée Dall'Aglio, Conseillère municipale  
a.dallaglio2@hispeed.ch  
Tél. 022 797 57 37
- Yvan Rochat, Membre du comité  
yvanrochat@hotmail.ch  
022 342 50 54

**Les Verts de Vernier**  
case postale 745 – 1214 Vernier



## Bilan de législature 2003-2007

Cette législature 2003-2007 marquée par l'arrivée de l'UDC au sein du Conseil municipal a été difficile pour la population la plus défavorisée, ainsi que pour la classe moyenne de cette commune. Les attaques de l'Entente alliée à l'UDC, contre la petite enfance, le social et la culture ont été nombreuses sous le prétexte de rétablir des finances saines alors que la commune faisait des bénéfices. Avec quatre ans de recul, les faits nous ont donné raison. Si les coupes de la droite avaient passé, la commune se serait trouvée avec un énorme boni et la droite aurait sauté sur l'occasion pour baisser les impôts et ainsi « éliminer » encore plus les prestations communales dans tous les domaines. Le Parti Socialiste s'est battu corps et âme pour maintenir des prestations communales de qualité pendant ces quatre ans avec plus ou moins de succès selon les votes.

Quoi qu'il en soit, nous avons été fidèles à nos valeurs socialistes et à notre programme. Le Parti Socialiste a été une nouvelle fois la véritable force d'action de cette législature avec **plus de 60 propositions** concrètes des plus diverses émanant de nos rangs.

Ensemble avec nos partenaires de l'Alternative, nous avons pu faire avancer nos valeurs progressistes dans de nombreux dossiers, notamment en augmentant le nombre de places en crèches, en mettant en place les cartes journalières CFF, en créant une

politique équilibrée de lutte contre tags et graffitis tout en proposant des espaces d'expression artistique, la fête de la musique, le Swiss World festival, en initiant (même de façon réduite à cause de la droite et de l'UDC) des actions en été comme l'Opération Vernier-plages au Libellules, au Lignon, en initiant les projets visant à améliorer l'éclairage public et à mettre en place des défibrillateurs dans certains lieux publics à risque etc.

D'autre part, cette majorité s'est ainsi distinguée en défendant les services publics telle que les bureaux de poste, les salariés et l'emploi (SWISSMETAL, La Poste, SWISSCOM etc), en favorisant l'insertion et la réinsertion professionnelle, en défendant la sécurité sociale (AVS-AI, assurances maladies), en promouvant l'égalité homme-femme et la lutte contre toutes les discriminations, en appliquant les critères du développement durable pour les nouvelles constructions, pour la défense de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie des quartiers existants (notamment en continuant notre volonté de recréer « l'esprit de village » à Châtelaine par le réaménagement de l'avenue de Châtelaine et la couverture des voies CFF, par l'achat de la parcelle « Actaris » pour la création d'équipement public).

Cependant et faute de majorité, beaucoup de projets n'ont pas abouti : le projet de donner la parole aux ci-

toyens lors des Conseils municipaux (refusé par la droite et l'UDC), la création de moniteurs de sport de rue (refusé par la droite, l'UDC et l'ADG), de redonner un nouveau souffle à la télévision communale (refusé par la droite et l'ADG), de renforcer la lutte contre le stationnement sauvage (refusé par la droite et l'UDC), de lutter contre les obstacles architecturaux pour les personnes à mobilité réduite (refusé par la droite et l'UDC), en améliorant la promotion économique sur notre commune pour accueillir de nouvelles entreprises (refusée par la droite et l'UDC), etc.

**VOTEZ la liste n°1 Les Socialistes pour établir au plus vite une société plus juste, plus humaine, plus sociale et plus respectueuses des uns et des autres et empêcher la droite et l'UDC de faire reculer vos droits ! Et le 11 mars prochain, votons déjà OUI à la CAISSE MALADIE UNIQUE!**

*Consultez notre site Internet pour les dernières actualités, nos propositions et notre agenda :*

*[www.ps-ge.ch/vernier](http://www.ps-ge.ch/vernier)*

**Solidaires passionnément et responsables !**

**Rejoignez-nous !**

**Parti Socialiste de Vernier**

p.a. Denis CHIARADONNA,

Président, av. de Crozet 42,

1219 Châtelaine

Email: [socialiste-vernier@bluewin.ch](mailto:socialiste-vernier@bluewin.ch)

# Le quartier des Libellules fête le départ du concierge des allées 2 à 8

Monsieur Ongolo, Président de l'association de quartier et des habitants des Libellules, n'a pas voulu laisser partir ce charmant couple de concierge à la retraite sans leur offrir une petite fête en reconnaissance de leur immense travail fourni aux Libellules. La présence des îlotiers du Quartier, du Service social de la Commune, de la Fondation Emile Dupont et des nombreux groupes de travail agissant dans le quartier des Libellules a donné un aspect tout particulier à cette fête. C'est vrai, trop souvent dans notre société de consommation et de réclamation, on oublie de dire merci à celles et ceux qui donnent encore de leur temps pour aider les moins favorisés. Et aussi parce qu'il se propage parfois beaucoup de bêtises sur les Libellules, soit par méconnaissance, soit par ignorance, comme cela avait été soulevé lors des nombreux petits discours adressés à Monsieur et Madame Picallo. Ce soir-là, ils ont pu goûter au fruit le plus agréable du monde, qui est la reconnaissance. Les treize années consacrées comme concierge leur ont enseigné milles expériences, tellement cette profes-



Monsieur Ongolo, le couple Picallo et leur remplaçant

sion est riche. Une profession qui est encore en relation avec des êtres humains et qui nécessite une faculté d'écoute toute particulière. Discrétion mais parfois aussi autorité sont indispensables pour bien gérer un immeuble. Des qualités que de nombreuses personnes ont justement attribué à M. et Mme. Picallo.

En quittant ce poste pour une retraite

méritée, on ne peut que leur souhaiter bonheur et surtout une bonne santé, pour qu'ils puissent dorénavant s'occuper et cultiver leur propre jardin. Tout le monde a aussi souhaité une chaleureuse bienvenue au nouveau concierge, qui a été présenté à cette occasion aux participants de cette fête.

Ernest Greiner

## A la Macav

Du 26 février au 31 mars 2007

**RITA CASIMIR**

« Aquarelles »

52, rue du Village

Ouvert du lundi au samedi de 14h30 à 17h30 (fermeture durant les vacances scolaires)

## Concert

Prochaine heure musicale au temple du Lignon le dimanche 25 février à 18h, avec l'ensemble de musique Kletzmer : «Les nuits de Bessarabie».

Entrée libre.

Renseignements : Maurice Gardiol, tél. 022 771 44 42.

## Cap loisirs

Les 13 et 14 février, n'oubliez pas d'acheter le traditionnel badge de la Fondation de Cap loisirs en faveur des personnes handicapées mentales. Ils seront notamment en vente au centre commercial du Lignon ainsi qu'à la Migros et la Coop de Vernier-Village.

## Petites annonces >

A votre service gratuitement

Fax 022 306 06 21  
Tél. 022 306 06 22  
culture-information@vernier.ch

### A vendre

■ Poussette, landeau, bon état, CHF 130.-. tél. 078 710 07 09.

■ 1 lit bébé 70x140cm blanc CHF120.- et 1 lit bébé 60x120cm beige CHF100.-, plus d'autres accessoires pour bébé - stérilisateur etc. Poussette 0-4 ans CHF 300.- (CHF1200.- neuf). Tél. 079 293 17 77.

■ Armoire 3 portes en bois clair CHF 100.-. Tél. 079 775 62 10.

■ Cause déménagement, joli buffet de cuisine en excellent état, CHF 100.-. Tél. 079 775 62 10.

### A votre service

■ Femme avec expérience des chiens et chats, disponible sur Vernier pour sortir, nourrir ou garder vos compagnons pendant vos absences. Tél. 078 710 07 09.

■ Maman de jour agréée à la Protection de la Jeunesse cherche à garder enfants à partir de 2 ans et plus de 7h45 à 16h30 maximum. Tél. 022 341 31 65.

### Cherche local

■ Retraité à l'AI cherche au Lignon ou environs un local dès 4 m2 pour bricolages légers. Tél. + fax 022 796 94 77.

## Convocation à l'assemblée générale de l'AICE

En vertu des statuts, l'Association des Intérêts de Châtelaine et Environs (AICE) convoque ses membres et non-membres à l'assemblée générale 2007 qui aura lieu **le lundi 12 mars 2007 à 20h30** au Centre de Quartier de Châtelaine, 86, av. de Châtelaine, sous la salle de gym de l'école de Châtelaine.

Ordre du jour :

1. Election des scrutateurs
2. Lecture et acceptation du PV de l'Assemblée générale 2006
3. Rapports : du président, de la trésorière, des vérificateurs des comptes
4. Acceptation des rapports et décharge au comité
5. Elections : du président, des membres du comité, des vérificateurs des comptes
6. Fixation du montant de la cotisation
7. Divers

Au cours de cette soirée, vous aurez la possibilité de vous présenter comme membre du comité et vérificateurs des comptes. N'hésitez pas à le faire, votre soutien est l'avenir de l'Association.

Si d'ores et déjà vous avez des points à inscrire à l'ordre du jour, veuillez les communiquer par écrit à : AICE, CP 207, 1219 Châtelaine.

Le comité de l'Association des Intérêts de Châtelaine et Environs vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Votre comité

## Un nouveau club de boxe anglaise dans la commune

L'association Ring Star Vernier propose : entraînements de boxe, boxe éducative.

Au Centre sportif du Lignon  
Du lundi au vendredi de 18h à 20h  
Pour garçons et filles dès 12 ans

Tarifs annuels :  
De 12 à 18 ans CHF 150.-  
De 18 à 25 ans CHF 250.-  
Dès 25 ans CHF 350.-.

Pour tout renseignement :  
022 797 52 58 ou 078 684 28 18



# Et si nous passions l'année 2007 ensemble ?

Une année s'achève, une autre commence. C'est l'occasion de jeter un regard sur l'année qui s'en va, un autre sur celle qui débute.

Votre Banque Raiffeisen reste une valeur solide sur laquelle vous pouvez compter. Vous pouvez en tout temps faire appel à notre conseil en matière financière et à nos prestations avantageuses. Chez Raiffeisen, notre compétence et notre engagement vous ouvrent la voie.

C'est donc 365 jours de succès que nous vous souhaitons pour 2007, avec de nombreux moments inoubliables et bien des surprises réjouissantes. Et aussi la force de remplir les petites et les grandes tâches de la vie quotidienne sans vous départir de la sérénité nécessaire.

Banque Raiffeisen Genève Ouest

## Agence de Vernier

Route de Vernier 184

1214 Vernier

Tél. 022 930 91 91

[www.raiffeisen.ch/geneveouest](http://www.raiffeisen.ch/geneveouest)



**Réaliser ensemble** des performances de pointe.

Si nous unissons nos forces, nous atteindrons les objectifs plus rapidement. C'est pourquoi nous sommes heureux de soutenir les équipes nationales de sports de neige, et tout particulièrement la relève.

[www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)



### Banque Raiffeisen Genève Ouest

1242 Satigny

022 930 91 91

Agences à Satigny, Grand-Saconnex, Vernier

[www.raiffeisen.ch/geneveouest](http://www.raiffeisen.ch/geneveouest)

Ouvrons la voie

**RAIFFEISEN**

## Echos des clubs d'aînés

### Petits reflets des fêtes de fin d'année

#### Escalade au club de Châtelaine-Balexert

Ce mercredi 6 décembre 2006, notre Club fêtait l'Escalade, excusez-nous cher St. Nicolas, on n'a pas fait exprès.

L'ambiance était magnifique, le repas excellent, servi par notre équipe des dames de service, toujours aimables et souriantes malgré leur travail : 60 personnes à servir. On leur doit un grand merci !

La commune était représentée par M. Thierry Apothéloz Maire. Notre cher Thomas toujours très occupé arrive juste pour déguster un beau chou à la crème. M. Alexandre Mégroz notre animateur est aussi là, ainsi que M. Serge Filleux vice-président de la fédération des clubs d'aînés du Canton de Genève depuis cet automne.

Merci à toutes ces personnes venues nous entourer pour cette fête genevoise. Notre membre Mme Edith nous a réservé une surprise ; elle a exécuté plusieurs Sketchs très drôles avec beaucoup de talents, merci chère Edith.

Nous avons apprécié les divertissements musicaux de notre duo, Roger accordéoniste et Gusti notre président à la contrebasse. Il a une belle voix et il est aussi un jodler talentueux.

On n'oubliera pas de sitôt cette belle journée, alors la même l'an prochain. Merci.

Yvonne Tornare

#### A Vernier-Village



Nelly Buntschu, Conseillère administrative est venue partager la marmite des aînés



Les élèves de la classe de Régina Guidon ont illuminé leur fête de Noël

## Réflexion sur Noël pour le club des Libellules

La fête de Noël peut faire l'objet d'une réflexion ou non sur sa vraie signification.

Si l'on demande aux jeunes enfants ce que représente la fête de Noël : ils pensent, tout de suite, à une fête où l'on reçoit des cadeaux.

Pour les adolescents, Noël représente quelques jours de vacances et une occasion d'aller skier pour autant qu'il y ait de la neige.

Pour les parents, la fête de Noël devient un "casse tête" en ce qui concerne la recherche des cadeaux afin de pouvoir faire plaisir à la famille.

Quelque fois, les cadeaux ne sont pas au goût de ceux qui les reçoivent. Que d'énerverment, pour la maman qui est chargée de faire les achats en prenant la précaution de demander à la vendeuse : dites Madame peut-on les changer dans le cas où ceux-ci ne conviendraient pas ? Oui, Madame, répond la vendeuse, mais ne perdez pas le ticket de caisse.

Mais le bambin qui a reçu ce cadeau qui ne lui convient pas fond en larmes parce qu'il ne peut pas jouer avec jusqu'au moment de pouvoir le retourner au magasin. Comme c'est compliqué tout cela !

Cette année en lisant les titres dans les journaux sentimentaux, il est souvent mentionné Noël comme la fête des lumières. Il est vrai, que les décorations, les guirlandes, les sapins illuminés ne manquent pas.

Comment l'être humain peut se contredire facilement, n'ayant pas pensé aux SDF qui doivent s'éclairer aux chandelles, même ci cela peut paraître romantique. Quelle contraste !

N'oublions pas les personnes seules, les personnes défavorisées, avec qui les églises le 24 décembre au soir, ont pris l'habitude, presque partout, de partager : une soupe, des gâteaux, des boissons en abondance. Hélas, la fête ne dure que l'espace d'une soirée et le lendemain, les pauvres doivent continuer à "se serrer la ceinture".

On a bonne conscience et l'on a fait la charité! Noël est une pure invention de l'homme.

Si l'on veut se référer à la nativité, dans la nuit du 24 au 25 décembre, la vierge Marie a donné naissance à un enfant, son nom est Jésus.

Noël nous pouvons l'appeler le saint patron des commerçants.

Mes souhaits pour l'année 2007 sont: que les chars de combat, les canons et les fusils, soient enterrés à jamais.

Célia PEREZ

### Au Lignon



Les aînés ont également pu apprécier les chants des élèves du Lignon

#### Café-croissant jeudi 8 février 2007

de 9h à 10h30 au local du club des aînés de Vernier, rue du Village 57.

**La propreté à Vernier-Village et ses alentours :** quelle est la situation ? Comment peut-on l'améliorer ? Venez en débattre avec Matteo Greco, responsable du service de la voirie.

**Renseignements :**

**Service de l'action sociale et des solidarités, 022 306 06 70**



**OLD NEW  
ORLEANS MONKEYS**  
Genève

**HOT ANTIC JAZZ BAND**  
Nîmes

**SWISS YERBA  
BUENA CREOLE  
RICE JAZZ BAND + 2**

# **New Orleans Jazz**

## **Jazz 1920**

**22 et 23 février à 20h00**  
**Salle des fêtes du Lignon**  
**Le Lignon - Genève**

Vente de billets: Stand Info Balexert • A l'entrée  
Commune de Vernier, service de la culture • 022 306 07 80 • [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)